

# **Compte-rendu conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2021**

Secrétaires : Christine Magaud, Didier Pommier

Excusés : Jean Louis Vray pouvoir à Alain Limousin  
Pierre Pontvianne pouvoir à Bernadette El Asri

Approbation du compte-rendu de la séance du 03/09/2021

## **Personnel :**

- Deux demandes de stage découverte de troisième sont étudiées par le conseil, ces deux stages étant sur différentes périodes, le conseil décide de prendre les deux stagiaires à l'école.

## **Ecole :**

- Suite à un arrêt maladie et une maternité, une nouvelle organisation est mise en place à l'école.
- Suite à sa maternité, un agent avec ses problèmes de santé ne peut plus faire de ménage et peut prétendre à une réduction d'horaire d'une heure par jour. Avec son accord et afin de lui éviter un trajet, la réduction d'horaire se ferait le mercredi matin.
- Le conseil décide de lancer un appel à candidature pour réaliser le ménage de la mairie et des salles communales pour 4 ou 5 heures par semaine.
- Repas cantine :  
Une dérive est constatée au niveau des inscriptions, quelques familles inscrivent leurs enfants en dernière minute, ce qui pose des problèmes d'organisation et d'approvisionnement pour le cuisinier.  
Le conseil décide de faire parvenir aux familles un courrier de rappel sur les délais d'inscription, et prévient que s'il n'y a pas d'amélioration, le conseil se donnerait le droit d'appliquer une majoration du tarif pour les retardataires.
- Une présentation du nouveau protocole sanitaire est faite.

## **Centre Ados :**

LFA s'interroge sur la remunicipalisation des centres de loisirs. Dans un premier temps, les communes qui reçoivent les centres de loisirs (Usson, Saint Jean Soleymieux et Luriecq) vont se rencontrer le 8 octobre en mairie de Luriecq, pour échanger et donner une réponse commune à LFA à ce sujet.

Pour rappel, Luriecq accueille les enfants de 3/11 ans dans les locaux de l'école et les ados dans la salle du théâtre. En effectif cela représente 105 enfants de 3/11 ans dont 34 luriecquois et 50 ados de 12/17 ans dont 10 luriecquois.

## **Finances :**

Suite aux dégâts générés par l'orage du 12 août et les frais de remise en état du matériel informatique, une déclaration de sinistre avait été réalisée auprès de notre assureur, celui-ci nous a fait parvenir un remboursement de 663.60 euros.

Afin de sécuriser nos données informatiques le conseil avait demandé des devis à trois entreprises, deux ont répondu :

C'Pro pour un montant de 105€/mois TTC

Xefi pour un montant de 119.04€/mois TTC

Le conseil décide de retenir C'Pro et prend une délibération dans ce sens.

### **Travaux en cours :**

- Médiathèque :  
La fibre est installée, reste à contracter un abonnement.
- Terrain de foot :  
Une petite économie a été réalisée sur les travaux d'un montant de 682.85 euros.  
L'inauguration pourrait se prévoir fin novembre.
- Revitalisation centre bourg :  
Un compte rendu de la première rencontre avec le bureau d'étude PMU est faite.  
LFA accompagne la commune de Luriecq au titre de son « animation territoriale » sur la base de fonds de concours. La participation financière de la commune pour cet accompagnement est de 2500 € soit environ 30 % du coût total de l'étude.  
Le conseil autorise le maire à signer la convention fond de concours pour « animation territoriale ».

La prochaine réunion avec le bureau d'études est prévue le 7 octobre à 9 h 30.

### **LFA :**

- Lecture est faite du courrier commun entre les communes de Marols, Chenereilles et Luriecq concernant la mise à disposition des employés municipaux sur le service eau potable compétence de Loire Forez.
- Le montant de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) est modifié suite à la remunicipalisation des places (places de l'Eglise, place de l'Ecole...). Par conséquent, l'attribution de compensation passe de 72 993.56 € à 67 700.10 € pour 2022, une économie de 5 293.46€ pour la commune ; une délibération est prise en ce sens.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Demande de subvention MFR de Montbrison, le conseil ne donne pas suite à la demande.

DIA Rubio-Roche / Vincent : La commune ne préempte pas.

DIA Bercet / SCI les Bruyères : La commune ne préempte pas.

Comptoir de campagne : une personne de Comptoir de campagne souhaite présenter au conseil municipal le résultat de l'enquête « Ressenti Luriecquois sur ce commerce », un rendez-vous sera pris avec cette personne.

Lecture est faite du courrier d'un habitant de Triols concernant l'état de la voirie au niveau de sa propriété.

CCAS : Le repas des anciens est programmé le 6 novembre, pour le moment une quinzaine de personnes est inscrit.

Parrainages civils :

Barrallon Mathilde prévu le 23 octobre : Véronique est volontaire pour faire ce parrainage.

Robert Léo prévu le 30 octobre : Didier est volontaire pour faire ce parrainage.

Prochain conseil le 29 octobre 2021.